

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 juin 2014
à 20h00

Étaient présents :

M. Jean-Daniel HUCHELMANN- Mme Suzanne GRAFF - M. Rémy HUCHELMANN –
M. Bernard BAUR - Mme Evelyne TRUTT - M. Gabriel ROSFELDER - Mme Elisabeth
MEYER-BRENNER - M. Jean-Martin MERCKLE – Mme Sabrina HORN — Mme Pascale
HABSIGER-LECOURT - M. Grégory FINCK– M. Jean-Yves RÉTIF– Mme Sophie ENGEL

Absents excusés :

Mme Véronique MEYER (procuration à M. J-D HUCHELMANN) - M. Stève RISCH
(procuration à M. KAYSER-GRAFF Suzanne)

M. le Maire propose de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :
4) Echange de Terrain

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Jean-Daniel HUCHELMANN, Maire

1. Approbation du PV du 10 avril 2014

Le PV est accepté à l'unanimité

2. Bibliothèque – frais de repas - Subvention

Suite à des défaillances du logiciel, Mme Gertrude THOMANN, responsable du point de lecture de la commune avec l'aide de son équipe et de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin ont trouvés une solution. Cette dernière fait donc, à présent profiter de son logiciel à notre point lecture. Une formation a dû être nécessaire afin de se familiariser avec le nouveau logiciel. Quatre membres du point lecture ont suivies une formation à la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin à Truchtersheim.

M. Gertrude THOMANN, demande à la Commune le remboursement des frais de repas pour cette journée de formation d'un montant total de 29,75 € (pour les quatre personnes).

Le Conseil Municipal, après lecture du courrier,

Décide de rembourser les frais de repas à Mme Gertrude THOMANN d'un moment de 29,75€

Vote : POUR à l'unanimité

Mme Gertrude THOMANN sollicite également une subvention de la Commune pour le remplacement de 505 livres abîmés et usés.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu M. le Maire

Décide d'attribuer une subvention de 1 100 € au point lecture de Gertwiller.

Vote : POUR à l'unanimité

3. Aménagement place de la Kirneck

M. le Maire informe les conseillers des projets de travaux pour l'aménagement de la Place de la Kirneck.

M. Le Maire présente les premières esquisses réalisées par le géomètre et un urbaniste. Les commissions d'urbanisme et aménagement travaillerons le projet après présentation sur le site.

Afin de pouvoir réaliser les travaux, un échange de terrain est envisagé pour laisser à M. Maurice SCHMITT, propriétaire des parcelles voisines l'accès au jardin.

La Commune cède à M. Maurice SCHMITT une surface de 29 m².

M. Maurice SCHMITT cède à la Commune une surface de 19 m² le long de la Kirneck, à l'arrière de son jardin.

M. le Maire propose de confier la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la place de la Kirneck au cabinet Claude ANDRES SELARL représenté par M. Claude ANDRES pour un montant de 15 000,00€ TTC.

Le Conseil Municipal après avoir entendu M. le Maire et après avoir délibéré

APPROUVE l'offre de prix proposée par le cabinet Claude ANDRES

AUTORISE M. le Maire à signer l'acte d'engagement de maîtrise d'œuvre fixant le coût de 15 000 € TTC.

DEMANDE de joindre l'offre de prix à la demande de subvention inscrite au contrat de territoire 2013-2015.

Vote : 15 voix POUR

4. Echange de Terrain

M. et Mme Lucien PIZZATO demande à la Commune de Gertwiller l'échange d'une parcelle située au chemin Gutbrod.

M. et Mme PIZZATO proposent l'échange de la parcelle 39 (section 4) d'une surface de 631m² lui appartenant contre les parcelles 147 (section 4) d'une surface de 126m² et 146 (section 4) d'une surface de 318m² appartenant à la Commune de Gertwiller. Une surface de 26 m² sera retenue de ces dernières parcelles afin de laisser un accès à la parcelle n°20 (section 4).

Après avoir entendu M. le Maire, le Conseil Municipal délibère,

ACCEPTE l'échange de terrain à titre gratuit.

CHARGE M. le Maire de l'exécution des démarches administratives.

CHARGE M. le Maire de la rédaction de l'acte administratif

DONNE pouvoir à M. Rémy HUCHELMANN pour la signature de l'acte de cession.

Vote : 14 voix POUR

5. Eglise Communale : vitrail

La Commune souhaite remplacer une fenêtre située au fond du cœur de l'Eglise Communale par un vitrail.

M. le Maire présente les devis pour la réalisation des travaux :

- Atelier Habsiger Création concernant la création du vitrail – la dépose de l'ancienne menuiserie – la pose du vitrail pour un montant de 7 800,00 € TTC (6500 € H.T.)

- Entreprise Thomas Probst de Knoersheim, concernant l'éventuelle restauration de la pierre et de la mise en place d'une feuillure pour accueillir le vitrail d'un montant de 552,90 € TTC (TVA non applicable, art.293Bdu CGI).

- Entreprise Beyler et fils de Barr concernant la mise en place des structures métallique pour maintenir le vitrail et la protection des vitraux extérieur d'un montant de 618 € TTC (515 € H.T.).

Soit un montant total des travaux de 8 970,90 € TTC (7 567,90 € HT)

La Paroisse Luthérienne de Gertwiller propose une subvention à la Commune de 3 500 euros pour la réalisation et la mise en place de ce vitrail.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

AUTORISE M. le Maire à signer les devis pour la réalisation des travaux.

ACCEPTE la subvention de 3 500 € proposée par la Paroisse Luthérienne de Gertwiller

CHARGE M. le Maire de demander une subvention au Conseil Général

Vote : 14 voix POUR – 1 ABSTENTION

6. Ecole Maternelle

Le dispositif d'alarme incendie actuellement en place à l'école Maternelle n'est pas assez puissant pour être entendue dans toute les salles de classe.

M. le Maire propose le remplacement du système actuel par une alarme type 4 planet 2 boucles.

Il présente le devis de BOCH qui s'élève à 2151,60 € TTC.

Après discussion, le Conseil municipal délibère,

AUTORISE M. le Maire à signer le devis proposé par l'entreprise BOCH pour un montant de 2 151,60 € TTC (1 793€ H.T.)

CHARGE M. le Maire de demander une subvention au Conseil Général

Vote : POUR à l'unanimité

7. Ouverture WC public Kirchberg

Les WC publics situés au Kirchberg seront ouvert tous les jours de 08h00 à 19h00.

8. Clôture espace jeux Forst

Suite à de nombreux vandalismes, la Commune souhaite poser une clôture côté rue du Vignoble à l'espace de jeux rue du Fort. L'accès se fera par un tourniquet et un portail de service réalisés par l'équipe technique avec l'aide de M. Bernard BAUR.

9. Employés

ATSEM : Le contrat d'Emilie FUCHS prendra fin le 30 juillet 2014. La Commune de Gertwiller a décidé de ne pas prolonger ce contrat.

Nous procéderons à l'engagement d'une nouvelle ATSEM pour la rentrée de septembre.

Espaces verts : La Commune souhaite, par le biais de Pôle Emploi, compléter l'équipe technique par un employé sous contrat aidé.

10. Elections Sénatoriales

Le conseil Municipal devra se réunir le 20 juin prochain afin d'élire 3 délégués et 3 suppléants pour le renouvellement de la série 2 des sénateurs qui aura lieu le dimanche 28 septembre 2014.

11. Demande d'emplacement

Monsieur Mathieu MARAIS (ELSASS FLAMM'S) sollicite un emplacement pour la vente de tartes flambées.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré

REFUSE l'installation d'un nouveau camion sur la place de la Mairie. En effet, un vendeur de Pizza - tarte flambée dispose déjà de l'emplacement.

Vote : ACCEPTE à l'unanimité.

12. Divers

Projecteurs salle de la Kirneck : Mme Suzanne KAYSER-GRAFF informe le Conseil qu'il y a plusieurs demandes pour utiliser les projecteurs de la salle de la Kirneck. Elle souhaite avoir leurs avis. Après discussion, le Conseil décide de n'autoriser que les associations du village à utiliser les projecteurs assister d'une personne compétente autorisé par la Commune.

Les amis Delage : L'association « les amis Delage » organisent un rassemblement de voitures anciennes. Elle souhaite effectuer une visite au musée du pain d'épice et demande à la Commune un stationnement pour les 35 voitures. Le Conseil Municipal propose le parking de la place de la Kirneck.

Circuits VTT : le Cyclo club de Valff organise une randonnée le 06 juillet 2014. Il demande à la Commune l'autorisation de passage sur le ban. Le Conseil Municipal autorise le passage de la randonnée intitulée « randonnée de la Kirneck ».

Ecole maternelle – bac à sable : Le bac à sable étant en plein soleil, M. le Maire propose l'installation un store de protection posé par nos soins.

Croix Rouge : La croix rouge française a repris le SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile) du Canton de BARR.

Les locaux du Quai de l'Abattoir à BARR n'étant pas conformes à la nouvelle réglementation, ils se sont installés dans les locaux proposés par M. DURR, 16 rue Heiligenbronn.

Les travaux étant terminés ils sollicitent le passage de la commission de sécurité de la Commune afin d'autoriser l'ouverture des locaux.

Formation des Elus : IPAG et L'ENGEES proposent aux élus des formations. Les documents sont consultables en Mairie.

FFSA : La Fédération Française du Sport Automobile informe M. le Maire par courrier du 26 février 2014 que la Commune de Gertwiller ne sera pas inscrite au parcours du Rallye de France-Alsace 2014.

Examen dans la salle de réunion de la Mairie : La salle de réunion de la Mairie est mise à disposition pour un examen (BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques) qui se déroulera au sein de la société Lips le 17 juin 2014 de 13h30 à 18h.

Travaux voies ferrées : L'entreprise ETF Agence Grand Projets RFN nous informe de leur intention de commencer des travaux de renouvellement de la voie ferrée sur le ban de la commune de Gertwiller. Les travaux débuteront le 23 juin 2014.

Baptême de plongée : M. André HATZ, remercie la collectivité pour la mise à disposition du bus. Il remercie également M. le Maire et M. Rémy HUCHELMANN pour l'organisation de la cérémonie de remise des médailles en pain d'épices pour les participants qui ont été baptisés.

Fleurissement : Mme Suzanne KAYSER-GRAFF présente un projet pour le rond-point à l'entrée du village direction Valff-Goxwiller. Pour ce projet, elle souhaite intégrer la notion de pérennité. La Commission Fleurissement se réunie mardi 10 juin 2014 pour en discuter.

La séance est levée à 23h45

Copie certifiée conforme
Gertwiller, le 11 juin 2014

Le Maire :
Jean-Daniel HUCHELMANN